



## ORDRE DU JOUR

# C.C.A.S.

**Mercredi 09 Juillet 2025 à 18H00**

### C.C.A.S.:

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration du 27/05/2025

### **– REGIE AUTONOME MAISON POUR TOUS –**

3. Tarifs Régie Maison Pour Tous : modifications
4. Autorisation de paiement des repas ALSH à la Cuisine en Velay par le budget MPT

### QUESTIONS DIVERSES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**MERCREDI 09 JUILLET 2025**

Membres en exercice : 17

Date de convocation : 02-07-2025

L'an deux mil vingt-cinq le **neuf juillet** à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gilles DELABRE.

**Etaient présents** : Gilles DELABRE - Joëlle PALHIER - Véronique BELIN – Philippe BETHERY- Sandrine LAIGRE- Chantal LEROY- Serge JAVON- Odile CHAPUIS - Nicole BESSE-BONNET - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON- Bernard MICHEL

**Était représenté** : David FREJAVILLE par Gilles DELABRE

**Etaient excusés** : Bruno OUILLON- Sylvain LAURENT- Andrée CARTAL- Nadine MIALON

**Invités présents** : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY

**Secrétaire de séance** : Véronique BELIN

Les Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

01/Désignation du secrétaire de séance

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	Gilles DELABRE

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application.

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit être signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;

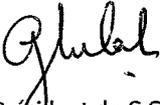
**Les Membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action Sociale à l'unanimité des suffrages exprimés désignent Véronique BELIN comme secrétaire de séance.**

Conseil d'Administration du CCAS 09-07-25

Nombre de Conseillers présents	12	
Nombre de Conseillers représentés	1	
Nombre de suffrages exprimés	13	
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	13

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

  
Président du C.C.A.S.

Véronique BELIN

La secrétaire de séance







EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**MERCREDI 09 JUILLET 2025**

Membres en exercice : 17  
Date de convocation : 02-07-2025

L'an deux mil vingt-cinq le **neuf juillet** à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gilles DELABRE.

**Etaient présents** : Gilles DELABRE - Joëlle PALHIER - Véronique BELIN – Philippe BETHERY- Sandrine LAIGRE- Chantal LEROY- Serge JAVON- Odile CHAPUIS - Nicole BESSE-BONNET - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON- Bernard MICHEL

**Était représenté** : David FREJAVILLE par Gilles DELABRE

**Etaient excusés** : Bruno OUIILLON- Sylvain LAURENT- Andrée CARTAL- Nadine MIALON

**Invités présents** : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY

**Secrétaire de séance** : Véronique BELIN

Les Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

**02/Adoption du compte-rendu du 27 mai 2025**

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	Gilles DELABRE

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application.

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit être signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;

Après en avoir délibéré les Membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action Sociale à l'unanimité des suffrages exprimés :

-Approuvent le procès-verbal de la séance du 27 mai 2025 dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

Conseil d'Administration du CCAS 09-07-25

Nombre de Conseillers présents	12	
Nombre de Conseillers représentés	1	
Nombre de suffrages exprimés	13	
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	13

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du C.C.A.S.



Véronique BELIN

La secrétaire de séance

GD-VB

2025/045



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**MERCREDI 09 JUILLET 2025**

Membres en exercice : 17

Date de convocation : 02-07-2025

L'an deux mil vingt-cinq le **neuf juillet** à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gilles DELABRE.

**Etaient présents** : Gilles DELABRE - Joëlle PALHIER - Véronique BELIN - Philippe BETHERY- Sandrine LAIGRE- Chantal LEROY- Serge JAVON- Odile CHAPUIS - Nicole BESSE-BONNET - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON- Bernard MICHEL

**Était représenté** : David FREJAVILLE par Gilles DELABRE

**Etaient excusés** : Bruno OUIILLON- Sylvain LAURENT- Andrée CARTAL- Nadine MIALON

**Invités présents** : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY

**Secrétaire de séance** : Véronique BELIN

Les Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

**03/Tarif Régie Maison Pour tous modifications**

<b>Nomenclature</b>	<b>5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées</b>
<b>Rapporteur</b>	<b>Gilles DELABRE</b>

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'administration :

-que conformément à la délibération 04 du conseil d'administration du CCAS du 11 juillet 2024, il a été approuvé la création d'une régie autonome dénommée Maison Pour Tous Centre social, laquelle sera uniquement dotée de l'autonomie financière et reprendra en régie les activités de l'AUMPT.

-conformément à la délibération 7 du conseil d'administration du CCAS du 28 novembre 2024, il a été créé un budget annexe Régie Maison Pour Tous Centre social

-conformément à la délibération 8 du conseil d'administration du CCAS du 28 novembre 2024, il a été institué une régie de recettes et d'avances auprès d'Etablissement public administratif local Régie autonome Maison Pour Tous Centre Social et que son article 4 définit les produits encaissés comme les prestations de la Régie Maison Pour Tous (liste exhaustive)

Considérant que les tarifs 2025 des prestations de la Régie Maison Pour Tous doivent être validées par le Conseil d'administration du Centre communal d'action social afin de pouvoir les encaisser à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 dans le cadre de la régie de recettes :

Considérant que ces tarifs ont été approuvés par la délibération n°9 du 19 mars 2025 mais qu'il y a lieu d'ajouter des prestations et leurs tarifs (camps d'été et vidéo gala de danse)  
Vu l'avis conforme du comptable du 09/07/2025 ;

**Après en avoir délibéré les Membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action Sociale à l'unanimité des suffrages exprimés :**

**-Valident** les tarifs 2025 modifiés ci-dessous

**-Approuvent que** cette délibération annule et remplace la délibération n°9 du 19 mars 2025 :

• **ADHESIONS USAGERS**

ADULTE	24€
ENFANT	10€
FAMILLE	32€
<b>Les avantages de l'adhésion :</b>	
1 Assurance responsabilité civile durant les activités organisées par l'AUMPT.(intervient après les prestations du régime social et mutualiste des adhérents)	
2 Tarifs préférentiels sur certains spectacles.	
4 Tarifs préférentiels sur les locations de salles.	
5 Les membres des associations adhérentes à la MPT peuvent bénéficier du tarif adhérent pour les spectacles organisés par la MPT sur présentation d'un justificatif.	

• **ADHESIONS ASSOCIATIONS**

Mode d'utilisation de l'association	Siège social	Mode de calcul	2025
Utilisation occasionnelle	Déclaré en préfecture à Brives Charensac	Par tranche de 25 adhérents	94€
	Déclaré en préfecture hors Brives Charensac		125€
Utilisation régulière	Déclaré en préfecture à Brives Charensac	Par tranche de 25 adhérents	137€
	Déclaré en préfecture hors Brives Charensac		207€
Utilisation permanente	Déclaré en préfecture à Brives Charensac	Par tranche de 25 adhérents	412€
	Déclaré en préfecture hors Brives Charensac		

**LES AVANTAGES DE L'ADHESION**

- Tarifs préférentiels locations salles si manifestations avec entrées payantes
- Les membres des associations adhérentes à la MPT peuvent bénéficier du tarif adhérent pour les spectacles organisés par la MPT sur présentation d'un justificatif.
- Parution plaquette MPT
- Photocopies MPT avec tarifs préférentiels
- Utilisation gratuite de salles (réunions statutaires, réunions adhérents, pratique activité...)
- Prêt de matériel
- Boîte aux lettres
- Siège social
- Possibilité billetterie

• **ACTIVITES SOCIO CULTURELLES HEBDOMMAIRES / REGULIERES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS**

DANSE MODERNE	95 € inscription/10€ vidéo du gala pour les familles
PARCOURS DECOUVERTE MULTIACTIVITES	130 €
ARTS PLASTIQUES	145 €
GUITARE	160 €
LANGUE ET CULTURE CHINOISES	180 €
EVEIL MUSICAL + CHORALE ENFANTS	145 €
ACTIVITES PHYSIQUES ET GYMNIQUES	120 €
½ tarif pour les enfants inscrits à l'alsh passerelle activités	

• **STAGES ENFANTS (vacances scolaires)**

STAGE COUTURE	65 € par stage et par personne 14h-16h30 x 3j pour chaque stage
THEATRE D'IMPRO	
POTERIE	
BREAKDANCE	

- **ALSH PERISCOLAIRE**

10 € par enfant

- **ALSH MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES**

TARIFS ALLOCATAIRES CAF MSA		BRIVOIS	Communes participantes	Autres communes	
QF1	0 à 457	Demi-journée	2,36	2,56	3,6
		Journée	4,32	4,72	6,8
		Forfait semaine	19,44	21,24	30,6
QF2	458 à 762	Demi-journée	3,52	3,84	4,8
		Journée	6,64	7,28	9,2
		Forfait semaine	29,08	32,76	41,4
QF3	763 à 1068	Demi-journée	4,4	4,8	5,84
		Journée	8,4	9,2	11,28
		Forfait semaine	37,8	41,4	50,76
QF4	1068 et +	Demi-journée	5,6	6,08	7,04
		Journée	10,8	11,76	13,68
		Forfait semaine	48,6	52,92	61,56

TARIFS REPAS	ENFANTS BRIVOIS	UN DES PARENTS TRAVAILLE A BRIVES	HORS COMMUNE
	3.70 €	4.70 €	5.95 €

**FORFAIT SEMAINE AVEC REPAS**

	BRIVOIS	Comm participantes / salariés brivois	Comm participante hors commune	Autres communes / salariés brivois	Autres communes / hors commune
QF1	49,19	68,24	74,49	77,6	83,85
QF2	58,83	79,76	86,01	88,4	94,65
QF3	67,55	88,4	94,65	94,76	101,01
QF4	78,35	99,92	106,17	108,56	114,81

Participation supplémentaire journée sorties exceptionnelles

- Mini : journée+5€
- Medium 1 : journée+8€
- Médium 2 : journée+10€
- Max : journée+15€

- **SECTEUR JEUNESSE Tarifs à la sortie**

- Mini : 2€
- Medium 1 : 5€
- Medium 2 : 10€
- Max : 15€
- 
- **SECTEUR JEUNESSE Camps d'été**

TARIFICATION DES SEJOURS ÉTÉ 2025 EN FONCTION DU COEFFICIENT FAMILIAL ET DU LIEU D'HABITATION DE L'ENFANT				
QF1 - 0 à 457	QF1 Brivois	93,00 €	QF1 Non Brivois	102,00 €
QF2 - 458 à 762	QF2 Brivois	98,00 €	QF2 Non Brivois	107,00 €
QF3 - 763 à 1068	QF3 Brivois	102,00 €	QF3 Non Brivois	112,00 €
QF4 - 1069 et +	QF4 Brivois	107,00 €	QF4 Non Brivois	117,00 €
Les familles habitantes de Haute Loire ayant un coefficient familial inférieur à 1500 auront un accompagnement supplémentaire de 12€ par enfant sur le séjour par le dispositif "aide aux séjours" de l'association Jeunesse au Plein Air 43 L'aide sera alors déduite du tarif du séjour.				

• **COLLECTIF FAMILLE**

ATELIERS PARENTS / ENFANTS	2 € par personne
SOIREES FAMILIALES	2 € par personne
SORTIE FAMILIALES	15 € par personne pour les brivois 20 € par personne pour les non brivois

• **ACTIVITES SOCIO CULTURELLES HEBDOMMADAIRES / REGULIERES POUR ADULTES ET ADOLESCENTS**

ATELIER CREATIF	30 €
PEINTURE	250 €
COUTURE	150 € séance 1 semaine sur 2
RANDONNEE	7 €
INFORMATIQUE	80 € : Pack débutant + accès club 30 € : Club informatique
GUITARE	170 €
COLLECTIF MUSICAL	175 €
AQUARELLE	200 €
YOGA	200 €
LANGUE ET CULTURE CHINOISES	160 €
CALLIGRAPHIE CHINOISE	15 € par séance
GYMNASTIQUE DU MIEUX ETRE	95

**POUR LES ACTIVITES SOCIO CULTURELLES HEBDOMMADAIRES / REGULIERES POUR ADULTES, ENFANTS ET ADOLESCENTS : TARIF PRORATISE SI INSCRIPTION AUX ACTIVITES EN COURS D'ANNEE.**

REPAIR COUTURE, UP CYCLING	10 € par séance (3 séances sur la saison)
ATELIER BATCH COOKING	10 € la séance

LA CUISINE DANS TOUS SES ETATS	60 € pour l'année
CUISINE DU MONDE	30/11 potée Auvergnate Adultes : 15 € / - 10ans : 8 € 1/02 Nouvel an chinois Adultes : 15 € / - 10ans : 8 €
PATISSERIE	Mercredi 16 octobre / mercredi 11 décembre / mercredi 5 février 19h-21h 25 € par personne par séance
CUISINE CHINOISE	Mercredi 2 octobre / mercredi 4 décembre / mercredi 19 mars / mercredi 21 mai / samedi 7 juin 25 € par personne par séance
ATELIER BRICOLAGE	25 € par séance 1 à 2 fois par mois
ATELIER CREATIF / FABRICATION DE BIJOUX	Samedi 14 décembre / samedi 17 mai 10 € par séance par personne
ATELIER ESTIME DE SOI	Lundi 14 octobre / lundi 10 janvier / lundi 14 avril 5€ par personne

• SPECTACLES / EVENEMENTS / CONFERENCES / ANIMATIONS

FETE DE LA LUNE	17 septembre Adultes : 15 € / - 10 ans : 8 €
SPECTACLE JEUNE PUBLIC ET FAMILIAL	CIE MATIC CA CARTONNE 29 octobre Tarif : 7€ plein tarif / tarif réduit et adhérent : 5 € 1 accompagnateur gratuit pour les adhérents de la MPT
SPECTACLE JEUNE PUBLIC ET FAMILIAL	LE PETIT ATELIER LA MAGIE DE L'ARBRE mercredi 18 décembre Tarif : 7€ plein tarif / tarif réduit et adhérent : 5 € 1 accompagnateur gratuit pour les adhérents de la MPT
SPECTACLE ADULTES	SHOW DE THEATRE D'IMPROVISATION Vendredi 10 janvier Tarif : 8€ plein tarif / tarif réduit et adhérent : 6 €
SPECTACLE ADULTES	L'ATELIER DE JEAN CLAUDE GRUMBERG COMITE 8 5 45 Samedi 18 janvier Tarif : 8€ plein tarif / tarif réduit et adhérent : 6 €
SPECTACLE ADULTES	ARVOLY dimanche 9 février Tarif : 15€ plein tarif / tarif réduit et adhérent : 10 €
CONCERT	21 février CO PRODUCTION ET CO ORGANISATION AVEC LA MPT DE CHADRAC 15 € adhérents + tarif réduit 17 € : -25 ans 20 € plein tarif
SPECTACLE JEUNE PUBLIC ET FAMILIAL	LE PETIT CHAPERON ROUGE Mercredi 5 mars Tarif : 7€ plein tarif / tarif réduit et adhérent : 5 € 1 accompagnateur gratuit pour les adhérents de la MPT
SPECTACLE JEUNE PUBLIC ET FAMILIAL	CIE LES TROPIQUES – LES FABULEUX Mercredi 5 mars Tarif : 7€ plein tarif / tarif réduit et adhérent : 5 € 1 accompagnateur gratuit pour les adhérents de la MPT
SPECTACLE ADULTES	LAURA CALU Samedi 15 mars CO PRODUCTION ET CO ORGANISATION AVEC FETES

	ET ANIMATIONS Tarif : 29 €
SPECTACLE JEUNE PUBLIC ET FAMILIAL	CIE NOSFERATU Vendredi 21 mars Tarif : 7€ plein tarif / tarif réduit et adhérent : 5 € 1 accompagnateur gratuit pour les adhérents de la MPT
SPECTACLE JEUNE PUBLIC ET FAMILIAL	CIE IMPROMPTU Mercredi 23 avril Tarif : 7€ plein tarif / tarif réduit et adhérent : 5 € 1 accompagnateur gratuit pour les adhérents de la MPT
CONFERENCE	ANNE PRIOT Jeudi 15 mai Participation aux frais
FETE DES EPOUVANTAILS ET FETE DE LA MUSIQUE	Tarifs repas : Plein tarif : 15 € Tarif partenaires : 10 € (max 5 personnes par structure partenaire) Tarif enfants : 9 € Gratuité pour les bénévoles

• TARIFS PHOTOCOPIES

A4 NOIR ET BLANC	0.10 €
A3 NOIR ET BALNC	0.20 €
A4 COULEUR	0.60 €
A3 COULEUR	0.80 €

• BUVETTE

Boissons non alcoolisées au verre /bonbons	1 €
Boissons alcoolisées au verre	2 €
Bière pression	2.50€
Sandwichs	3€
Boissons alcoolisées grand format (pichets bouteilles)	5€
Autre alimentation type vente de crêpes/gaufres	1.50 €

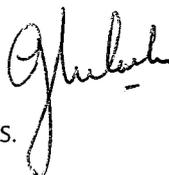
Conseil d'Administration du CCAS 09-07-25

Nombre de Conseillers présents	12	
Nombre de Conseillers représentés	1	
Nombre de suffrages exprimés	13	
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	13

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du C.C.A.S.



Véronique BELIN

La secrétaire de séance





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**MERCREDI 09 JUILLET 2025**

Membres en exercice : 17

Date de convocation : 02-07-2025

L'an deux mil vingt-cinq le **neuf juillet** à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gilles DELABRE.

**Etaient présents** : Gilles DELABRE - Joëlle PALHIER - Véronique BELIN – Philippe BETHERY- Sandrine LAIGRE- Chantal LEROY- Serge JAVON- Odile CHAPUIS - Nicole BESSE-BONNET - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON- Bernard MICHEL

**Était représenté** : David FREJAVILLE par Gilles DELABRE

**Etaient excusés** : Bruno OUIILLON- Sylvain LAURENT- Andrée CARTAL- Nadine MIALON

**Invités présents** : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY

**Secrétaire de séance** : Véronique BELIN

Les Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

01/Désignation du secrétaire de séance

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	Gilles DELABRE

Vu la délibération N° 19 du Conseil municipal en date du 28/11/2023 approuvant l'adhésion à la nouvelle entente intercommunale Cuisine en Velay, et validant la nouvelle grille tarifaire de l'entente intercommunale à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et validant les tarifs d'achat des repas comme suit à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

Enfant élémentaire : 5.64€ HT soit 5.95€ TTC

Enfant maternelle : 4.79€ HT soit 5.05€ TTC

Considérant que dans le cadre de cette adhésion l'entente intercommunale fournit des repas livrés par La Cuisine en Velay à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) municipal géré par la Régie autonome Maison Pour tous ;

Considérant que ladite régie autonome Maison Pour Tous est pourvu d'un budget propre annexé au Budget principal du Centre Communal d'Action Social de Brives-Charensac.

**Après en avoir délibéré les Membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action Sociale à l'unanimité des suffrages exprimés :**

**-Approuvent** le paiement direct des repas du Centre de loisirs Sans Hébergement par le budget Annexe Maison Pour Tous à la Cuisine en Velay aux tarifs adoptés par la Commune de Brives-Charensac par la délibération N° 19 du Conseil municipal en date du 28/11/2023.

Publication électronique sur le site  
<https://www.brives-charensac.fr/>  
Le 10-07-2025

Envoyé en préfecture le 10/07/2025  
Reçu en préfecture le 10/07/2025  
Publié le   
ID : 043-264300237-20250709-CCAS090725\_04-DE

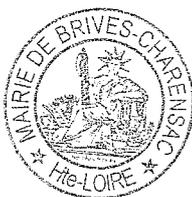
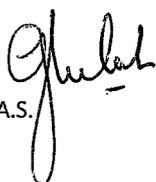
Conseil d'Administration du CCAS 09-07-25

Nombre de Conseillers présents	12	
Nombre de Conseillers représentés	1	
Nombre de suffrages exprimés	13	
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	13

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

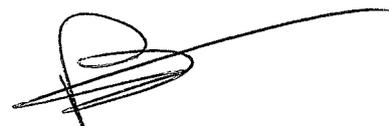
Gilles DELABRE

Président du C.C.A.S.



Véronique BELIN

La secrétaire de séance



GD-VB

2025/049

**FICHE DE PRESENCE**  
**C.C.A.S. du 09-07-2025**  
**QUORUM : 9**

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

**Président :**

**Monsieur Gilles DELABRE**, Maire  
1 rue du Garay  
43700 BRIVES-CHARENSAC



**Membres élus (8) :**

**Madame PALHIER Joëlle**  
2 bis rue du garay  
43700 BRIVES-CHARENSAC

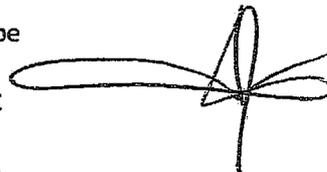


**Monsieur OUIILLON Bruno**  
2 rue de Genebret  
43700 BRIVES-CHARENSAC

**Madame BELIN Véronique**  
16 bis rue de la République  
43700 BRIVES-CHARENSAC



**Monsieur BETHERY Philippe**  
9 rue des Myosotis  
43700 BRIVES-CHARENSAC



**Madame LAIGRE Sandrine**  
Lot. Le Val de Mercœur  
9 rue des Boutons d'Or  
43700 BRIVES-CHARENSAC



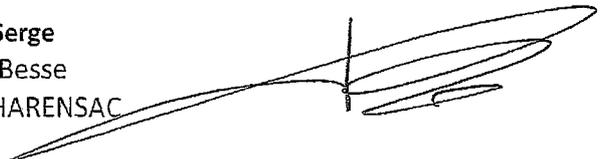
**Monsieur FREJAVILLE David**  
9D Avenue Pierre Farigoule  
43700 BRIVES-CHARENSAC

Excusé

**Madame LEROY Chantal**  
9 rue du pont de la Chartreuse  
Le Clos de Corsac Les Tilleuls  
43700 BRIVES-CHARENSAC



**Monsieur JAVON Serge**  
15 Chemin de la Besse  
43700 BRIVES-CHARENSAC



**Membres nommés (8) :**

**Monsieur Sylvain LAURENT**  
5 Rue des Bories Basses  
43700 BRIVES-CHARENSAC

**Madame Odile CHAPUIS**  
22 Rue de Charensac  
43700 BRIVES-CHARENSAC



**Madame Nicole BESSE-BONNET**  
2 Bis Route du Monteil  
43700 BRIVES-CHARENSAC



**Madame Andrée CARTAL,**  
Immeuble Les Peupliers  
43700 BRIVES-CHARENSAC

**Monsieur Bernard PAULIN,**  
19 Rue du Ruisseau  
43700 BRIVES-CHARENSAC



**Madame Violaine SOUVETON**  
10 rue de la République  
43700 BRIVES-CHARENSAC



**Madame Nadine MIALON**  
Rue des boutons d'or  
43700 BRIVES-CHARENSAC

**Monsieur Bernard MICHEL**  
10 impasse des bleuets  
43700 BRIVES-CHARENSAC



**Voix consultatives :**

**I – Services Administratifs :**

**Monsieur Emmanuel DEBARD**  
Mairie  
43700 BRIVES CHARENSAC

**Madame Sophie GARNIER**  
Mairie  
43700 BRIVES CHARENSAC

**Madame CATHERINE BARTHELEMY**  
Maison Pour Tous  
43700 BRIVES CHARENSAC

**III - Membres de la Commission « ACTION SOCIALE »**

**Madame VACHERON Bernadette**  
9 rue du Vallon des Bories  
43700 BRIVES-CHARENSAC

**Monsieur HUGON Philippe**  
20 allée Bacot  
43700 BRIVES-CHARENSAC

**IV - Membres de la Commission « ENFANCE & JEUNESSE »**

**Madame CUBIZOLLES Vanessa**  
3 route de Lyon  
43700 BRIVES-CHARENSAC

**Madame GIRARD MONEYRON Sandrine**  
27 Chemin de la Besse  
43700 BRIVES-CHARENSAC

**Madame DESESTRES Bernadette**  
Impasse Le Clos des Ribeyres  
Avenue Pierre Farigoule  
43700 BRIVES-CHARENSAC

## C.C.A.S de Brives-Charensac

Séance du 09-07-2025

### Feuillet de clôture

#### Numéros d'ordre des délibérations :

##### C.C.A.S :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration du 27/05/2025

##### ACTION SOCIALE :

- 3 Tarifs Régie Maison Pour Tous : modifications
4. Autorisation de paiement des repas ALSH à la Cuisine en Velay par le budget MPT

##### QUESTIONS DIVERSES

#### Liste des membres présents :

Etaient présents : Gilles DELABRE - Joëlle PALHIER - Véronique BELIN – Philippe BETHERY- Sandrine LAIGRE- Chantal LEROY- Serge JAVON- Odile CHAPUIS - Nicole BESSE-BONNET - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON- Bernard MICHEL

Était représenté : David FREJAVILLE par Gilles DELABRE

Etaient excusés : Bruno OUIILLON- Sylvain LAURENT- Andrée CARTAL- Nadine MIALON

Invités présents : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY

Le Maire

Gilles DELABRE



La Secrétaire de Séance

Véronique BELIN

